

DEVELOPPEMENT DE LA PECHE DE GRANDS PELAGIQUES  
DANS LES ANTILLES FRANCAISES  
ET ORGANISATION DU MARCHÉ DES PRODUITS DE LA MER

F.Lantz

Avant-Propos: Ce texte est la partie économique du rapport de mission de la DRV (H. Farrugio-F. Lantz-J.L. Vallet) dans les Antilles Françaises du 11 avril au 24 Avril 1988. Cette mission avait pour objectif d'évaluer les potentialités de développement de la pêche de grands pélagiques dans les petites Antilles Françaises. En marge de cette mission, il était demandé d'étudier les problèmes économiques de déséquilibre du marché des produits de la mer.

Le développement de la pêche de grands pélagiques dans les Antilles Françaises s'inscrit dans un contexte économique difficile du secteur de la pêche en Martinique où ce développement peut apparaître comme une solution à des problèmes de plus en plus aigus. En effet, pour les autorités de tutelle ainsi que pour de nombreux intervenants dans le secteur, il est impératif de trouver des solutions au manque de rentabilité d'une partie des unités de pêche et de faire face à l'augmentation régulière de la part des importations dans l'approvisionnement de la Martinique en produits de la mer. Cette question sur les possibilités d'un développement de la pêche de grands pélagiques n'est pas nouvelle puisqu'elle est déjà évoquée dans l'Avis du Comité Economique et Social de la Région Martinique en 1982. On ne présentera pas dans ce document une analyse détaillée de la pêche artisanale en Martinique. Celle-ci ayant été abondamment étudiée par l'équipe du Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe (PROHC) entre 1985 et 1987, on reprendra ces principales conclusions (avec lesquelles nous sommes en plein accord) en les actualisant à partir des informations recueillies lors de notre mission du 11 au 24 avril 1988. La première section consacrée à la structure d'offre (pêche locale et importations) s'attachera à définir dans quelles conditions peut être développée une pêche de grands pélagiques. La seconde section traitera de la commercialisation et de la demande. En effet parallèlement aux problèmes de développement d'une pêche de grands pélagiques, se pose la question de l'organisation du marché des produits de la mer. Cette organisation est un enjeu primordial pour le secteur de la pêche artisanale dans les Antilles Françaises puisqu'elle conditionne son avenir à long terme en définissant des prix et des quantités échangées différents suivant la structure qu'on lui donne.

On conclura sur les conditions économiques du développement d'une pêche de grands pélagiques et de l'organisation d'un marché, ceci à partir des travaux de recherche et des études déjà réalisés. On indiquera quelles investigations doivent être menées pour compléter l'ensemble des éléments d'aide à la décision dans ce domaine. Pour effectuer cette évaluation, on a

reconstituer des séries longues 1970-1986 (parfois avec des carences importantes) : celles-ci sont présentées en annexe.

## 1 La structure d'offre

Comme on l'a brièvement évoqué en introduction, la pêche artisanale martiniquaise est confrontée à de sérieuses difficultés qui ont pour conséquence un faible revenu pour les pêcheurs, ceci malgré une aide publique très importante. La pêche de grands pélagiques, voire même les recherches qui peuvent être menées dans ce domaine, sont envisagés comme une solution à ces problèmes. Nous allons donc présenter la pêche artisanale martiniquaise en insistant plus particulièrement sur les bateaux de 9-12 mètres construits à partir de 1979 dans le cadre du "Plan Pêche" et concernés par la pêche de grands pélagiques. Le paragraphe consacré aux importations nous permettra d'élargir la question de la pêche de grands pélagiques à l'ensemble des petites Antilles ce que les professionnels ont déjà compris et dont ils tirent partie.

### 1.1 La pêche artisanale martiniquaise

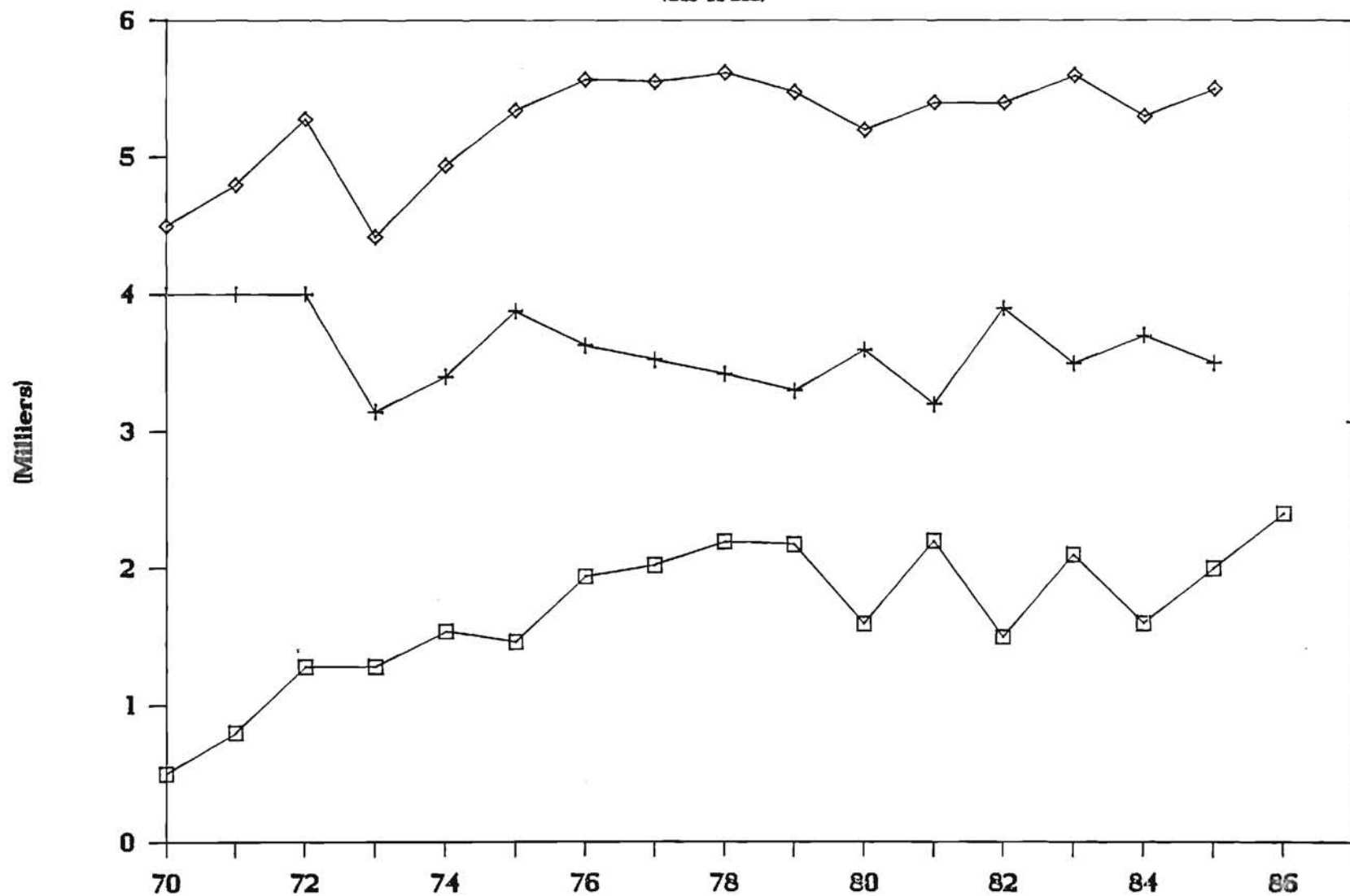
Le secteur de la pêche artisanale martiniquaise emploie actuellement 2000 personnes (se reporter à Bellemare (1985) pour une étude détaillée de l'évolution et de la structure de la population de marins-pêcheurs). La pêche pratiquée est une petite pêche côtière au moyen de canots non pontés de 6 à 8 mètres (yoles en bois ou "améliorées" - environ 400 à 500) et de bateaux pontés de 9 à 12 mètres (bateaux du Plan Pêche - 13 en activité en avril 1988). La production marchande était de 3068 tonnes en 1987. Cette production stagne depuis le milieu des années 70 et couvre actuellement 60% de la consommation marchande de poisson frais et 30% de la consommation totale marchande de poisson alors que les importations sont en progression régulière (voir graphique page suivante). Le secteur de la pêche artisanale bénéficie d'une aide publique importante à l'investissement (subventions, prêts bonifiés) et sur le fonctionnement (essence détaxée, prime au maintien de l'emploi). L'ensemble de ces aides est décrit avec précision par De Miras (1987-1, 1987-2). Les études menées par le PROHC montrent que les aides à l'investissement ont entraîné un sur-équipement des yoles en matière de motorisation ce qui a eu pour conséquence un surcroît de charge en consommation de carburant (malgré la détaxe et la prime au maintien de l'emploi de 0,15 Frs par litre).

### 1.2 La rentabilité et l'endettement des bateaux du Plan Pêche

Dans le cadre du Plan Pêche de 1979, 24 bateaux de 9 à 12 mètres ont été construits pour une activité polyvalente. Se trouvant de fait en situation de concurrence avec les yoles qui ont des coûts d'exploitation plus faible, les bateaux du Plan

# PECHE MARTINIQUEAISE

(en frais)



□ Imports

+ Pêche comm.

◇ Consom. march.

Pêche sont dans une situation financière catastrophique. les 24 bateaux répertoriés par les Affaires Maritimes se répartissent d'après un récent document de l'Association Régionale pour le Développement de la Coopération Maritime Antille-Guyane (Ardecomag - 1988) comme suit : 9 en arrêt d'activité, 2 reconvertis et 13 en activité. La situation financière de 12 des 13 bateaux en activité permet d'appréhender les difficultés actuelles. Le financement initial sur la période 1980-1987 de 5,4 millions de francs (MF) était réparti en : 0,52 MF d'apport personnel (9,5%), 3,05 MF de subventions (56%) et 1,87 MF de prêts (34,5%) à moyen terme à taux bonifié. Sur 1,87 MF de capitaux empruntés, il y a encore 1,05 MF de capital testant dû et déjà 1,27 MF d'arriérés (au 31-12-87). La Région Martinique consciente de ce problème, serait prête à prendre en charges les impayés mais cherche une solution pour ces bateaux. Il est clair que certains intervenants dans le secteur de la pêche en Martinique ont intérêt à pousser Ifremer dans un programme de recherche sur les grands pélagiques suffisamment important pour occuper le plus de bateaux possibles de telle sorte que des crédits de recherche seraient partiellement affectés au maintien en activité d'une partie de la flottille des bateaux "Plan Pêche" en attendant une solution "grands pélagiques". Parallèlement à la connaissance de la ressource et aux possibilités de capture qui apparaîtront à la suite des recherches, l'échec des bateaux du Plan Pêche montre qu'il est impératif d'étudier les conditions de rentabilité avant de s'engager dans de nouveaux investissements. Ceci n'a peut-être pas toujours été le cas dans le passé. La consultation (anonyme) d'un dossier de financement au Crédit Maritime laisse apparaître sur le compte d'exploitation prévisionnel un bénéfice d'exploitation de 49.000 Frs (soit un revenu de 4083 Frs par mois pour le patron) : un simple calcul montre qu'une baisse de 8,5% du chiffre d'affaires (c'est à dire une baisse de 8,5% des quantités débarquées ou du prix de vente) ramène le bénéfice d'exploitation à 0 Frs soit un revenu nul. De façon générale, l'évaluation de la rentabilité d'un investissement doit passer par des études de sensibilité sur les paramètres les plus importants (charges d'exploitation, quantités pêchées, prix de vente).

### 1.3 Les importations

Contrairement à la production locale stagnante malgré un effort d'investissement important ces dernières années, les importations de poisson frais progressent régulièrement, passant de 500 tonnes (T) en 1970 à 2400 T en 1986 alors que les importations de poisson séché sont constantes sur la période - voisines de 3000 T . Au contraire de pêcheurs martiniquais qui sont nombreux (environ 1000 patrons de pêche) et n'ont pas de structure de commercialisation (élément sur lequel on reviendra dans la seconde section), les importateurs sont au nombre de 15 et mieux organisés au niveau de la commercialisation (création en septembre 1987 de la Cipmer - Compagnie des Importateurs des produits de la mer, qui représente 45% des importations). Les relations entre pêcheurs locaux et importateurs sont conflictuelles. Un accord a cependant vu le jour en 1985 fixant

des quotas d'importations. Ces quotas sont actuellement de 125 T par mois en période miquelonne et de 650 T autrement. Les importations en frais viennent essentiellement du Venezuela et d'Europe. Les prix des produits importés sont souvent inférieurs : à titre d'exemple un grossiste nous a indiqué qu'il importait du rouget d'Italie à 20,30 Frs/Kg et le revendait à 32 Frs/Kg alors qu'un poisson équivalent était vendu à 45 Frs/Kg par les pêcheurs martiniquais. Outre le prix les poissons importés sont vidés et conservés dans des conditions normales ce qui n'est malheureusement pas le cas pour l'essentiel de la pêche martiniquaise. Il ne faut donc pas s'étonner de l'augmentation régulière des importations de poisson frais. Certains souhaitent contingenter un peu plus les importations par des taxes ou des quotas. Il est clair que ceci n'est acceptable que pour une courte période durant laquelle l'ensemble du secteur de la pêche artisanale se mettrait à fonctionner de manière équivalente aux importateurs. En effet la recherche d'une amélioration de la rentabilité de la pêche martiniquaise par une rationalisation de l'activité et non pas par une hausse des prix est uniquement dû à la pression des importations qui limitent les hausses de prix. Ce qui est vrai pour les prix l'est également pour la qualité des produits proposés.

En marge des importations, un grand nombre de nos interlocuteurs nous ont confirmé l'utilisation de bateaux (un ou deux) pour transporter du poisson pêché par des vénézuéliens au large des côtes de ce pays. Ce phénomène est la traduction des différences de coûts de revient et des conditions de pêche entre les îles des petites Antilles. A titre d'exemple les études de De Miras et les indications que nous ont fournies le Directeur Général de l'"Agricultural Development Bank" de Trinidad et le Directeur du Crédit Maritime à Fort de France, ont permis de comparer l'exploitation de canots non pontés à Trinidad et en Martinique (se reporter à l'annexe 2). On aboutit à un coût de revient économique de 8,3 Frs/Kg à Trinidad et 20,40 Frs/Kg à la Martinique: l'écart entre les deux prix de revient est essentiellement dû à la plus grande quantité pêchée par sortie à Trinidad. Dans le cadre de la pêche de grands pélagiques cela signifie que, même s'il existe une ressource exploitable, il sera nécessaire d'étudier les conditions de rentabilité des unités de pêche en elle-même mais aussi par rapport à celles qui opèrent le long des côtes vénézuéliennes.

## 2 La commercialisation et la consommation

### 2.1 La consommation

La demande de poisson en Martinique est très forte, voisine de 30 Kg par habitant, soit 9900 T en 1985 dont 3300 T de poisson séché et 1100 T d'auto-consommation. Une description très complète de la structure de la consommation est donnée par Delpeuch (1980) dans un rapport de médecine-santé publique. Préparant lui-même son poisson, le consommateur martiniquais n'est (actuellement) pas intéressé par les produits transformés

(hormis la morue salée, soit un tiers de la consommation de poissons). Ainsi la production d'un pâté de poisson par la charcuterie Comia n'a eu que peu de succès. Par contre le consommateur est de plus en plus exigeant sur la qualité du produit qu'il achète. Ceci explique en grande partie le vif engouement pour les importations de poissons surgelés. Il est aussi important de noter que les habitudes de consommation de poissons frais entre les différentes îles des petites Antilles sont très diverses : on nous a ainsi indiqué lors de notre mission que l'on détruisait du requin (2-5 Kg) en Guyane alors qu'il y avait une demande en Martinique. Le développement d'une pêche de grands pélagiques doit donc passer par une étude des tendances de la consommation dans les différentes îles des petites Antilles Françaises.

## 2.2 La commercialisation

La commercialisation des produits de la mer en Martinique et en Guadeloupe connaît de récents développements qui vont dans le sens d'une organisation du marché alors que traditionnellement on assistait à une confrontation d'offres et de demandes locales sur chaque point de débarquement rendant les mouvements du marché erratiques (successions de hausses et de baisses des prix du poisson suivant les approvisionnements). Un réseau de 11 poissonneries s'est récemment développé à Fort de France. Comme nous l'avons précédemment évoqué, les importateurs viennent d'améliorer leurs structures de commercialisation en créant en septembre 1987 la Cipmer qui a loué des zones de stockage : 2 chambres froides à  $-18^{\circ}\text{C}$  de 400 m<sup>3</sup> chacune et 1 sas positif de 600 m<sup>3</sup>. Au contraire les pêcheurs artisanaux vendent leurs poissons directement sur les points de débarquement. N'ayant pas de moyens de conservation, toute la pêche doit être écoulée en fin de journée (éventuellement à un grossiste qui a une chambre froide) ce qui engendre de fortes fluctuations de cours et une tendance à un rationnement de l'offre de la part de certains pêcheurs. En d'autres termes, pour être sûrs de vendre, certains pêcheurs ramènent peu de poisson pour le vendre cher. De plus voulant être les premiers de retour dans les ports, ils utilisent toute la puissance de leurs moteurs hors-bord et consomment plus d'essence qu'il n'est nécessaire ce qui entraîne des sur-coûts. Sous la pression des importateurs, les pêcheurs souhaitent bénéficier de chambres froides qui permettraient de réguler les fluctuations quotidiennes qu'on observe actuellement et de présenter au consommateur un poisson de qualité équivalente au poisson importé. Les Conseils Régionaux prennent en compte ces souhaits en demandant un état des chambres froides en Martinique et en construisant bientôt une première chambre froide en Guadeloupe.

Il est souhaitable qu'un marché soit organisé et donc d'avoir des zones de stockage (ce qui ne veut pas dire forcément en construire de nouvelles s'il en existe) pour la pêche locale : ceci évitera les fluctuations d'un jour sur l'autre ce à quoi gagneront les pêcheurs (en vendant plus) et les consommateurs (en payant moins cher). Cependant il est d'abord nécessaire d'étudier les raisons de l'échec des chambres froides

construites lors de la décennie passée et qui ne sont plus utilisées actuellement. Par ailleurs, les chambres froides ne doivent servir à conserver de faibles quantités dans chaque port (ce qui ne résoudrait pas le comportement de rationnement de l'offre). Ainsi les travaux menés par Ifremer-Martinique montre que la pêche à Miquelon et par traîne côtière a été de 232 T en 1987 sur la zone sud-atlantique soit en moyenne 318 Kg par jour pour chacun des 2 ports (Le François et Le Vauclin). Il est inconcevable d'installer une chambre froide dans chaque port pour réguler des écarts quotidiens minimes entre offre et demande. Il faudra donc mieux envisager la création d'une seule grande zone de stockage avec un réseau de transport dont le circuit aura été optimisé. Suivant l'organisation à qui sera confiée la gestion d'une telle zone de stockage, on peut voir apparaître une politique de stockage/déstockage visant à un rationnement du marché ou au contraire à une politique de régulation de celui-ci. Il convient donc aussi de veiller à ce que le marché des produits de la mer s'organise non pas en une succession de marchés locaux en situation de déséquilibre comme actuellement mais comme un ensemble de marchés s'approvisionnant sur un marché de gros (comme nous avons pu le voir à Trinidad).

### 3 RESUME DES ACTIONS A MENER

Pour envisager un développement de la pêche de grands pélagiques et pour organiser la régulation du marché des produits de la mer, il convient d'étudier les éléments suivants (en complément des travaux menés par le PROHC sous la conduite de De Miras de 1985 à 1987):

1 Structure et tendances de la consommation de poisson

2 Organisation du marché des produits de la mer

3 Etude de rentabilité des unités de pêche qui pratiqueraient la pêche de grands pélagiques. Cette dernière étude suivra les travaux sur la demande et l'organisation du marché (qui auront définis les débouchés et les prix à la consommation) et les travaux des biologistes sur l'état de la ressource.

Un VAT-Economiste réalisera ces études en 1989-1990; les économistes du Département SDA assureront un suivi. Il pourra trouver un appui auprès de F. Célimene (Université Antilles-Guyane). F. Lantz et J. Catanzano (SDA) rédigeront un plan de travail détaillé pour le VAT en Juin 1988.

»  
REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

Affaires Maritimes (Direction Départementale de la Martinique),  
Tableaux récapitulatifs des subventions accordées dans le cadre  
du Plan Pêche 1979, Réf. 235 P.Mfl., 11 Avril 1988

ARDECOMag,  
Compte Rendu de "la mise en place du Centre de Gestion et  
d'Administration des projets de développement et d'encadrement  
des structures et entreprises maritimes", Mars 1988

Bellemare M.  
Exploitation du fichier des inscrits maritimes,  
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe,  
Décembre 1985

Bellemare M., De Miras C., Coumbo E.,  
Etat de la motorisation de la flottille de pêche côtière en  
Martinique,  
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Juillet  
1986

Crédit Maritime Mutuel de la Martinique,  
Assemblée Générale - exercice 1986, 1987

Crédit Maritime Mutuel de la Martinique,  
Assemblée Générale - exercice 1987, 1988

De Miras C.,  
Comptes de Marée- exploitation des données Ardecomag  
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe,  
Décembre 1985

De Miras C., Bellemare M., Joachim D., Soumbo.,  
Répartition de l'essence détaxée dans le secteur de la pêche en  
Martinique en 1985,  
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Jan 1987

De Miras C.,  
La pêcherie martiniquaise : synthèse socio-économique  
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Mar 1987

De Miras C.,  
La pêcherie martiniquaise : un développement en question  
ORSTOM, Rapport final de contrat de Plan, Juin 1987

Delpauch F., Jirou-Najou J.L., Chevalier P., Dyck J.L.,  
Frontier-Abou D.,  
Consommation Alimentaire et état nutritionnel à la Martinique  
ORSTOM, Travaux et Documents n°177, Paris 1984

L'Hostis D.,  
Compte-Rendu de mission Antilles-Guyane Janvier-Février 1980,  
I.N.R.A., Juin 1980

Région Martinique, Comité Economique et Social,



Avis sur les problèmes de la pêche en Martinique, Sept. 1982

Région Martinique,  
Plan Régional de Développement, IXème Plan, 1984

# Statistiques sur la peche martiniquaise

ANNEE	PRODUCT. TOTALE	PRODUCT. MARCH.	IMPORTS TOTALES	IMPORTS FRAIS	IMPORTS SECHE	CONSOM. TOTALE	CONS MAR FRAIS
1970		4000	3800	500	3300		4500
1971		4000	3200	800	2400		4800
1972		4000	3680	1280	2400		5280
1973		3140	3680	1280	2400		4420
1974		3400	3446	1539	1907		4939
1975		3880	3750	1463	2287		5343
1976		3630	4214	1940	2274		5570
1977	4800	3525	4126	2026	2100	8926	5551
1978	4500	3420	4396	2198	2198	8896	5618
1979	4500	3300		2177			5477
1980	5000	3600	3830	1599	2231	8830	5199
1981	4700	3200	5500	2200	3300	10200	5400
1982	5500	3900	4300	1500	2800	9800	5400
1983	5100	3500	5400	2100	3300	10500	5600
1984	5100	3700	4500	1600	2900	9600	5300
1985	4600	3500	5300	2000	3300	9900	5500
1986			5700	2400	3300		
1987		3068					
1988							
1989							
1990							

PRODUCT. TOTALE : QUANTITES PECHEES EN TONNES

PRODUCT. MARCH. : QUANTITES PECHEES, COMMERCIALISEES EN TONNES  
(PRODUC. MARCH. = PRODUC. TOTALE + AUTOCONSOMMATION)

IMPORTS TOTALES : QUANTITES IMPORTEES EN TONNES

IMPORTS FRAIS : IMPORTATIONS DE POISSONS FRAIS OU CONGELES EN TONNES

IMPORTS SECHE : IMPORTATIONS DE POISSONS SECHES EN TONNES  
(IMPORTS TOTALES = IMPORTS FRAIS + IMPORTS SECHES)

CONSOM. TOTALE : CONSOMMATION TOTALE DE POISSONS EN TONNES

CON MAR FRAIS : CONSOMMATION MARCHANDE DE POISSONS FRAIS OU CONGELES  
EN TONNES

Statistiques sur la peche martiniquaise

ANNEE	CONSOM. FRAIS	EFFECT. ENROLE	BENEF ESS. HT	ACQUIS. YOLES B	ACQUIS. YOLES A	ACQUIS. BAT. PP
1970		1765	993			
1971		1721	1010			
1972		1678	1047			
1973		1641	1036			
1974		1589	1026			
1975		1508	1016			
1976		1456	987			
1977	6826	1356	938			
1978	6698	1241	921			
1979	6677	1211	928			2
1980	6599	1125	869			2
1981	6900		857			2
1982	7000	1100	825	2	21	6
1983	7200	961	806	4	52	9
1984	6700	955	766	6	93	5
1985	6600	955	776	1	34	
1986					86	4
1987						
1988						
1989						
1990						

CONS FRAIS : CONSOMMATION DE POISSONS FRAIS EN TONNES  
 (CONS FRAIS = CON MAR FRAIS + AUTOCONSOMMATION)

EFFEECT ENROLE : EFFECTIFS ENROLES

BENEF ESS HT : BENEFICIAIRES D'ESSENCE DETAXEE

ACQUIS YOLES B : ACQUISITIONS DE YOLES EN BOIS

ACQUIS YOLES A : ACQUISITIONS DE YOLES AMELIOREES

ACQUIS BAT PP : ACQUISITIONS DE BATEAUX "PLAN PECHE" (9-12 METRES)

Statistiques sur la peche martiniquaise

ANNEE	PRIX 1 C POISSON	PRIX 2 C POISSON	PRIX MOY POISSON	PRIX CARBUR.	CONS ESS DETAXEE	SUBV. INVEST.
1970			10	0,33	4563	
1971	10	7			4753	
1972					4712	
1973					4613	
1974	12	9			4130	
1975	15	11			3983	
1976	17	13			3882	
1977					4206	
1978	17	14			4278	
1979	19	15,5			4220	223
1980	19	15,5	19	1,43	4172	746,3
1981					4357	1695,5
1982					4338	1313
1983	37	30	30		4135	3861,5
1984					4094	1807,6
1985			40	3,26	4396	2358,8
1986						1822,7
1987						2821,5
1988						
1989						
1990						

PRIX 1 C POISSON : PRIX DU POISSON (PREMIERE CATEGORIE) EN FRANCS COURANTS  
PAR KG

PRIX 2 C POISSON : PRIX DU POISSON (DEUXIEME CATEGORIE) EN FRANCS COURANTS  
PAR KG

PRIX MOY POISSON : PRIX MOYEN DU POISSON EN FRANCS COURANTS PAR KG

CONS ESS DETAXEE : CONSOMMATION D'ESSENCE DETAXEE EN MILLIERS DE LITRES

SUBV. INVEST. : SUBVENTIONS A L'INVESTISEMENTS EN MILLIERS DE FRANCS  
COURANTS

## Statistiques sur la peche martiniquaise

ANNEE	ENC CT		ENC MT		ENC LT		AIDE M. EMPLOI
	CRE	MAR	CRE	MAR	CRE	MAR	
1970							342,225
1971							356,475
1972							353,4
1973							345,975
1974							309,75
1975							298,725
1976							291,15
1977							315,45
1978							320,85
1979							316,5
1980							312,9
1981							563
1982							487
1983		3226		6019		1945	620,25
1984		3341		6198		2239	614,1
1985		2847		6982		2138	659,4
1986		4384		8034		2761	
1987		4337		9663		2553	
1988							
1989							
1990							

ENC CT CRE MAR : ENCOURS DE CREDITS A COURT TERME DU CREDIT MARITIME  
EN MILLIERS DE FRANCS COURANTS (PAS EXCLUSIVEMENT AUPRES  
DES PECHEURS MARTINIQUAIS)

ENC MT CRE MAR : ENCOURS DE CREDITS A MOYEN TERME DU CREDIT MARITIME  
EN MILLIERS DE FRANCS COURANTS (MEME REMARQUE)

ENC LT CRE MAR : ENCOURS DE CREDITS A LONG TERME DU CREDIT MARITIME  
EN MILLIERS DE FRANCS COURANTS (MEME REMARQUE)

AIDE M. EMPLOI : PRIME AU MAINTIEN DE L'EMPLOI EN MILLIERS DE FRANCS  
COURANTS (CALCULEE ACTUELLEMENT SUR LA BASE DE 0,15 FRCS  
PAR LITRE DE CARBURANT)

ANNEXE 2

COMPARAISON DES COUTS  
DE FONCTIONNEMENT :

	PIROGUE TRINIDAD (TT\$)	YOLE MARTINIQUE (FFR)	PARITE FFR/TT\$= 1,599
INVESTISSEMENT :	46000	80000	
APPORT PERSONNEL	8700	8000	
SUBVENTIONS	2500	12000	
PRET : MONTANT	34800	60000	
TAUX D'INTERET	10	5,5	
DUREE	3	9	
RECETTES :			
QUANTITES PECHEES	11250	4320	
PRIX DE VENTE /KG	8,01	27,2	
RECETTE BRUTE	90112,5	117504	
PRIME SUR C. CARBU	2173,5	1173	
RECETTE TOTALE	92286	118677	
DEPENSES :			
DETTE (PENDANT EMPR)	13993,59	8630,367	
DEPENSES VARIABLES	51346	78720	
C.R.E. AV IMPOT			
AV REPART. AP SUBV			
SUR 10 ANS ET AVEC (TT\$/KG) (FFR/KG) (FFR/KG)			
UN TX D'ACT DE 10% :5,193377 8,304210 20,39600			